



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 15 octobre 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs André Lambert, directeur général adjoint, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2014-1175 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 23 SEPTEMBRE 2014 AINSI QUE DES SÉANCES ORDINAIRES TENUES LES 24 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE 2014**

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 23 septembre 2014 ainsi que des séances ordinaires tenues les 24 septembre et 1^{er} octobre 2014 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2014-1176 **AUTORISATION D'HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - RÉVISION DES COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QU'un mandat de services professionnels, au montant imputable de 24 950 \$, a été accordé à la firme Renaud Foster par la délégation de pouvoir numéro 121970;

CONSIDÉRANT QUE la nature du dossier demande des rencontres additionnelles de consultation et qu'en conséquence le consultant demande des honoraires supplémentaires pour les services rendus;

CONSIDÉRANT QUE la Direction générale considère cette demande d'honoraires pour services professionnels supplémentaires raisonnable et recommande le paiement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la délégation de pouvoir numéro 121970 et autorise des honoraires supplémentaires de 6 550 \$ incluant les taxes à la firme de consultants Renaud Foster pour le mandat de services de gouvernance de la révision des comités et commissions du conseil municipal.

Le coût total du contrat représente jusqu'à maintenant 34 209,89 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-13100-419-00312	5 908,29 \$	Direction générale – Autres services professionnels et administratifs
04-13593	356,87 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
04-13493	284,84 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1177 **SOUSSION 2014 SP 183 - RÉNOVATION DE L'ENTREPÔT DU SERVICE DE POLICE - SECTEUR D'AYLMER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Plomberie Aumond, 54, chemin Rivière-Gatineau Nord, Délage, Québec, J9E 3A6, pour la fourniture des matériaux, de la main d'œuvre et des équipements nécessaires à la rénovation de l'entrepôt du Service de police du secteur d'Aylmer, au montant total de 124 287,98 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 2 septembre 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12022-002-00313	112 111,27 \$	Entreposage multi-services – Le Dôme
04-13493	5 405,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 771,71 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1178* **ENTENTE PORTANT SUR LA CONSTRUCTION EN TOUT OU EN PARTIE DES SERVICES MUNICIPAUX ET SUR LA PRISE EN CHARGE OU LE PARTAGE DES COÛTS RELATIFS À CES TRAVAUX POUR LA PROPRIÉTÉ DU 455, BOULEVARD DE LA GAPPE - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL- GILLES CARPENTIER**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le règlement numéro 98-2003 et ses amendements concernant les ententes relatives à des travaux municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 98-2003 et ses amendements a pour but d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation à la conclusion d'une entente entre un requérant et la Ville portant sur la construction en tout ou en partie des services municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux;

CONSIDÉRANT QU'une demande de permis de construction a été faite pour la propriété suivante :

Propriété/projet	Requérant
455, boulevard de la Gappe	128374 Canada ltee

CONSIDÉRANT QUE la propriété visée par la demande de permis de construction est assujettie à la conclusion d'une entente en vertu du règlement numéro 98-2003 et ses amendements :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer l'entente relative à la construction en tout ou en partie des services municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux décrétés au règlement numéro 98-2003 et ses amendements;
- d'accepter l'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et le requérant mentionné ci-haut pour l'assujettissement à la conclusion d'une entente en vertu du règlement numéro 98-2003 et ses amendements.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-1179

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION POUR UN MONTANT DE 190 070,69 \$ - ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC. - TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR DE BUCKINGHAM

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-597 du 17 avril 2013, octroyait un contrat à la firme Allen Entrepreneur Général inc. pour la réalisation des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Buckingham pour un montant total de 27 786 783,18 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-367 du 2 avril 2014, entérinait un premier ajustement de coût pour un montant total de 108 358,50 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-558 du 7 mai 2014, entérinait un deuxième ajustement de coût pour un montant total de 151 345,58 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-784 du 18 juin 2014, entérinait un troisième ajustement de coût pour un montant total de 364 027,69 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-882 du 9 juillet 2014, entérinait un quatrième ajustement de coût pour un montant total de 104 468,20 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Aecom, pour un montant de 99 897,57 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par les délégations de pouvoir numéros 125197 et 125881;

CONSIDÉRANT QU'après révision, le consultant Aecom recommande un montant supplémentaire de 90 173,12 \$ incluant les taxes concernant les travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Buckingham :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 125197 et 125881 pour un montant de 99 897,57 \$ incluant les taxes;
- autorise un montant supplémentaire de 90 173,12 \$ incluant les taxes dans le cadre des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Buckingham, portant le cumulatif des ajustements à approuver à 190 070,69 \$ incluant les taxes. Le coût total de ce contrat représente un montant de 28 705 053, 84 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30707-017-00314	81 338,71 \$	Travaux de modernisation de l'usine d'eau potable de Buckingham - Ajustements de contrats
04-13493	3 921,42 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 912,99 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1180 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-38 D'UN MONTANT DE 345 401,11 \$ POUR LA PÉRIODE DU 18 AU 24 SEPTEMBRE 2014**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-38 d'un montant de 345 406,11 \$ pour la période du 18 au 24 septembre 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1181 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 37 - 20 967,38 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 39 - 507 361,02 \$ ET LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 35 - 12 958,51 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 37, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 39 et la liste des réquisitions numéro 35 :

Numéro des listes	Description	Montants	Périodes
Liste PA numéro 37	Pièces de comptes à payer	20 967,38 \$	29 septembre au 3 octobre 2014
Liste PD numéro 39	Pièces de comptes à payer	507 361,02 \$	29 septembre au 3 octobre 2014
Liste des réquisitions numéro 35	Pièces de comptes à payer	12 958,51 \$	29 septembre au 3 octobre 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 10 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1182 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-39 D'UN MONTANT DE 349 517,22 \$ POUR LA PÉRIODE DU 25 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2014**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-39 d'un montant de 349 517,22 \$ pour la période du 25 septembre au 1^{er} octobre 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1015D1 **CERTIFICAT DU GREFFIER RELATIF À UNE CORRECTION D'ÉCRITURE À LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2014-960 ADOPTÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU LE 27 AOÛT 2014**

Le greffier de la Ville de Gatineau dépose un procès-verbal certifiant qu'en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes, il a corrigé une erreur d'écriture à la résolution numéro CE-2014-960 aux pages 13378 et 13379 du procès-verbal de la séance du comité exécutif du 27 août 2014, et ce, afin d'apporter les corrections suivantes et qui sont nécessaires car les chiffres, après vérification, ont été inversés :

1. Remplacer dans le 9^e **CONSIDÉRANT** les chiffres suivants :
 - « 25 627,46 \$ » par « 22 387,54 \$ »
 - « 22 387,54 \$ » par « 25 627,46 \$ »
 - « (48 015 \$ - 25 627,46 \$) » par « (48 015 \$ – 22 387,54 \$) »
2. Remplacer dans le 10^e **CONSIDÉRANT** les chiffres suivants :
 - « 66 820,91 \$ » par « 70 060,83 \$ »
 - « (44 433,37 \$ + 22 387,54 \$) » par « (44 433,37 \$ + 25 627,46 \$) »
3. Remplacer dans le 2^e alinéa du dispositif de la résolution les chiffres suivants :
 - « 22 387,54 \$ » par « 25 627,46 \$ »
 - « (48 015 \$ - 25 627,46 \$) » par « (48 015 \$ – 22 387,54 \$) »
 - « 25 627,46 \$ » par « 22 387,54 \$ »
4. Remplacer dans le dernier paragraphe les chiffres suivants :
 - « 23 218,27 \$ » par « 26 578,42 \$ »
 - « 3 341,05 \$ » par « 3 503,04 \$ »
 - « 4 185,86 \$ » par « 4 388,82 \$ ».

Article 92.1

Le greffier est autorisé à modifier un procès-verbal, un règlement, une résolution, une ordonnance ou un autre acte du conseil, du comité exécutif, pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise. Dans un tel cas, le greffier à l'original du document modifié un procès-verbal de la correction effectuée et il dépose à la prochaine séance du conseil, du comité exécutif, selon le cas, une copie du document modifié et du procès-verbal de correction.

CE-2014-1183

SUBVENTION DE 800 \$ - CENTRE ARTISANAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DE L'OUTAOUAIS - SPECTACLE BÉNÉFICE DU 10 DÉCEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre du Centre artisanal pour la déficience intellectuelle de l'Outaouais, 410, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8P 6W2, à titre de subvention pour le spectacle bénéfice qui aura lieu le 10 décembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79945-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79941-692	5 000 \$		Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79941-972		5 000 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1184

SUBVENTION DE 750 \$ - ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS ET COMMERÇANTS D'AYLMER INC. - INSTALLATION DE TROIS BIBLIOTHÈQUES ITINÉRANTES SUR LA RUE PRINCIPALE - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - JOSÉE LACASSE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre de L'Association des professionnels et commerçants d'Aylmer inc., 115, rue Principale, Gatineau, Québec, J9H 3M2, à titre de subvention pour installer trois bibliothèques itinérantes sur la rue Principale.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	750 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1185 **SUBVENTION DE 300 \$ - ÉCOLE POLYVALENTE DE L'ÉRABLIÈRE - PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL BÂTISSEURS D'AVENIR - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - CÉDRIC TESSIER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'école polyvalente de l'Érablière, 500, rue de Cannes, Gatineau, Québec, J8V 1J6, à titre de subvention pour le projet intergénérationnel Bâtisseurs d'avenir.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	300 \$	Cédric Tessier - De Limbour – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1186 **SUBVENTION DE 300 \$ - FONDATION SANTÉ GATINEAU - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE L'ORÉE-DU-PARC ET DE POINTE-GATINEAU - MIREILLE APOLLON ET MYRIAM NADEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de la Fondation santé Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour une levée de fonds 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement - Subventions
02-79936-972	200 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1187

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SUR LES AÎNÉS, RICHARD M. BÉGIN, À LA RENCONTRE DU RÉSEAU DES GRANDES VILLES EN DÉMARCHE - MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS QUI AURA LIEU LE 23 OCTOBRE 2014 À L'HOTEL DES GOUVERNEURS À TROIS-RIVIÈRES - 550 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Richard M. Bégin et président de la Commission sur les aînés à participer à la rencontre du Réseau des grandes villes en démarche « Municipalité amie des aînés » qui aura lieu à l'Hôtel des Gouverneurs, 975, rue Hart à Trois-Rivières le 23 octobre 2014.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 118,42 \$ à l'ordre de l'Hôtel des Gouverneurs, 975, rue Hart à Trois-Rivières, Québec, G9A 4S3.

De plus, le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation des pièces justificatives, pour une dépense maximale de 550 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-59130-311	550 \$	Politique familiale - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1188

SOUMISSION 2014 SP 088 - DÉNEIGEMENT DES ZONES URBAINES ET RURALES DES SECTEURS DE GATINEAU ET D'AYLMER - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour le déneigement des zones urbaines et rurales des secteurs de Gatineau et d'Aylmer, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées en date du 16 juillet 2014, à savoir :

Zone urbaine est du secteur de Gatineau

Location JL Parenteau, 166533 Canada Inc. au montant total approximatif pour une période de trois ans de 1 708 034,10 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette zone.

Zone urbaine ouest du secteur de Gatineau

Ronald Pariseau, 2991209 Canada Inc. au montant total approximatif pour une période de trois ans de 1 857 556,68 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette zone.

Zone rurale est du secteur de Gatineau

Nivel Pro, 9032-7404 Québec Inc. au montant total approximatif pour une période de trois ans de 684 492,99 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette zone.

Zone rurale centre du secteur de Gatineau

Vaillant Excavation, 4063538 Canada Inc. au montant total approximatif pour une période de trois ans de 799 398,18 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette zone.

Zone rurale ouest du secteur de Gatineau

Vaillant Excavation, 4063538 Canada Inc. au montant total approximatif pour une période de trois ans de 790 361,16 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette zone.

Zone rurale du secteur d'Aylmer

Excavation Allen au montant total approximatif pour une période de trois ans de 749 177,10 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette zone.

Le contrat sera d'une durée de trois ans prenant effet à compter de la date de la présente résolution avec possibilité de renouveler pour deux périodes additionnelles d'une année.

Après la première année du contrat, deux clauses d'indexation et une clause de bonification sont prévues au contrat soit :

- Une clause d'indexation pour l'ajustement de la variation du coût du carburant diesel selon les données de la régie de l'énergie du Québec et une autre annuelle relative à l'IPC (indice des prix à la consommation) pour tous les autres items de cet appel d'offres;
- Une clause de bonification pour une accumulation plus importante que 250 centimètres est prévue au contrat, soit 5 % pour chaque tranche d'accumulation supplémentaire de 25 centimètres.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets 2015 à 2017 ainsi qu'aux budgets de 2018 et 2019, advenant que les périodes additionnelles d'une année soient exercées, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31310-441-00315	297 174,12 \$	Déblaiement et enlèvement de la neige – Enlèvement de la neige
04-13493	14 327,07 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	17 949,82 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1189

SOUSSION 2014 SI 205 - DÉNEIGEMENT DES RUELLES DU SECTEUR DE HULL - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Gauvreau Terre de surface, 930, chemin Vanier, Gatineau, Québec, J9J 3J3, pour le service de déneigement des ruelles du secteur de Hull, sur la base des prix annuels au mètre inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 78 299,70 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 21 août 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget 2015, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31310-441-00316	10 594,29 \$	Déblaiement et enlèvement de la neige - Enlèvement de la neige
04-13493	510,76 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	639,91 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1190

SOUSSION 2014 SP 189 - DÉNEIGEMENT DE DIVERS STATIONNEMENTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour le déneigement de divers stationnements, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions respectives déposées le 21 août 2014, à savoir :

Entreprise Nolet, 229, rue Laurel, appartement 3, Gatineau, Québec, J8P 5R3, pour le déneigement du stationnement de l'aréna Baribeau et du stationnement du pavillon Lavictoire, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour une période de trois ans de 50 551,52 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour ces deux sites.

6005608 Canada inc., 254, chemin des Érables, Gatineau, Québec, J8V 3Z8, pour le déneigement du stationnement du centre communautaire St-Richard, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour une période de trois ans de 12 043,26 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour ce site.

Déneigement Techni-Snow, 782, rue de Vernon, suite B, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour le déneigement du stationnement de l'édifice John-R.-Luck, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour une période de trois ans de 4 663,39 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour ce site.

6535755 Canada inc., 146, chemin Rang 6, Val-des-Monts, Québec, J8N 7R3, pour le déneigement du stationnement du centre de services de Gatineau, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour une période de trois ans de 94 594,99 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour ce site.

De plus, à la date anniversaire, les prix unitaires seront révisés selon l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2015 à 2017, les sommes nécessaires afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71234-531-00317	2 523,61 \$	Aréna Baribeau (Gatineau) - Entretien des terrains
02-71190-531-00318	716,96 \$	Édifices communautaires - Entretien des terrains
02-71460-531-00319	477,81 \$	Infrastructures de parcs – Entretien des terrains
02-12900-531-00320	280,43 \$	Édifice John-R.-Luck - Entretien des terrains
02-19930-531-00321	5 688,49 \$	Édifice Pierre-Papin - Entretien des terrains
04-13493	469,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	633,65 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1191

SOUSSION 2014 SP 164 - DÉNEIGEMENT DU CENTRE SPORTIF, DU CÉGEP ET DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 6005608 Canada inc., 254, chemin des Érables, Gatineau, Québec, J8V 3Z8, pour le déneigement du centre sportif, du cégep et du centre de la petite enfance, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant annuel total approximatif de 137 945,10 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 21 août 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera valide pour une période d'une année, et ce, débutant dès les premières précipitations pour se terminer au 15 mai de l'année suivante.

À moins d'un avis écrit préalable au 15 juin dûment signifié par une des parties à l'autre partie, le contrat pourra être renouvelé pour une période additionnelle d'une année. Cette même clause pourra être utilisée pour la troisième et quatrième année de contrat.

De plus, à la date anniversaire, les prix unitaires seront révisés selon l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget 2015 ainsi qu'aux budgets de 2016 à 2018, advenant que les périodes additionnelles d'une année soient exercées, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-19400-531-00322	16 130,07 \$	Recouvrables de tiers – Administration - Entretien des terrains
02-71334-531-00323	8 008,63 \$	Centre sportif – Édifice - Entretien des terrains
04-13493	1 199,78 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 250,54 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1192

SOUSSION 2014 SP 163 - DÉNEIGEMENT DU CENTRE ROBERT-GUERTIN ET DE LA CASERNE #6 JAMES-JOHN-O'FARRELL - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes, à savoir :

6005608 Canada inc., 254, chemin des Érables, Gatineau, Québec, J8V 3Z8, pour le déneigement du centre Robert-Guertin, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 41 969,81 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 21 août 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour ce site.

Déneigement Techni-Snow, 782, rue de Vernon, suite B, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour le déneigement de la caserne # 6 James-John-O'Farrell, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 4 461,99 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 21 août 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour ce site.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de 2015, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71221-531-00324	7 457,82 \$	Centre Robert-Guertin – Entretien des terrains
02-22930-531-00325	804,97 \$	Entretien des casernes de Gatineau – Entretien des terrains
04-13493	403,84 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	619,73 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1193 **SOUMISSION 2014 SP 200 - FOURNITURE DE RÉCHAUDS POUR LE TRANSPORT D'ASPHALTE SUR REMORQUE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Cubex ltée, 850, rue Boucher, St-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 7Z8, pour la fourniture de six réchauds pour le transport d'asphalte sur remorque pour un montant total de 161 976,78 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 4 septembre 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30743-014-00326	51 415,61 \$	Achat de véhicules et d'équipements – 2 recycleurs
18-11003-001-00327	40 771,68 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Financement hybride
18-12007-002-00328	3 608,12 \$	Achat de véhicules et d'équipements – 1 réchaud pour pavage
06-30743-006-00329	50 312,24 \$	Achat de véhicules et d'équipements – 6 camions (6 et 10 roues)
04-13493	7 043,99 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	8 825,14 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1194 **SOUMISSION 2014 SI 186 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME AUTOMATISÉ D'ANALYSE DE LA DEMANDE BIOCHIMIQUE EN OXYGÈNE AU BOUT DE CINQ JOURS (DBO5) - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Skalar inc., 270, chemin Orenda, unité 200, Brampton, Ontario, L6T 4X6, pour la fourniture et l'installation d'un système automatisé d'analyse de la demande biochimique en oxygène au bout de cinq jours pour un montant de 37 941,75 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 11 septembre 2014, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14006-002-00330	34 224,53 \$	Équipements et travaux d'entretien aux usines – Analyseur automatique
04-13493	1 650,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 067,22 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1195

FERMETURE COMPLÈTE DE LA RUE LAVAL, ENTRE LES RUES WELLINGTON ET WRIGHT, DE LA RUE AUBRY ET DE LA RUE KENT, ENTRE LES RUES AUBRY ET DE L'HÔTEL-DE-VILLE - 16, 23 OCTOBRE ET 1^{ER} NOVEMBRE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - MADAME DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le Marché Vieux-Hull désire continuer ses activités au-delà du 15 octobre 2014, soit les 16 et 23 octobre 2014 sur le tronçon de la rue Laval, entre les rues Wellington et Wright;

CONSIDÉRANT QUE l'association Vision centre-ville a déposé, au nom du comité d'animation de la rue Laval, une demande pour la fermeture de la rue Laval le 1^{er} novembre 2014 en vue de l'organisation d'une activité d'Halloween :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- accepte la fermeture de la rue Laval, entre les rues Wellington et Wright, les 16 et 23 octobre 2014 entre 7 h et 16 h, pour la tenue des deux dernières journées du Marché Vieux-Hull;
- accepte la fermeture de la rue Laval, entre les rues Wellington et Wright, de la rue Aubry et de la rue Kent, entre les rues Aubry et de l'Hôtel-de-Ville, entre 17 h le 1^{er} novembre et 2 h le 2 novembre 2014, afin de permettre à Vision centre-ville d'organiser une activité d'Halloween.

Le tout aux conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière de la Ville concernant les fermetures de rues;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps lors des événements;
- Installer et retirer toute la signalisation requise;
- Ramasser les ordures engendrées par l'évènement;
- Assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville de Gatineau;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'évènement et fournir au centre de services de Hull, au plus tard deux semaines avant la tenue de ces événements, une copie des formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que la responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

Adoptée

CE-2014-1196

SUBVENTION DE 2 100 \$ - FONDATION DU CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE L'OUTAOUAIS - CAMPAGNE DE FINANCEMENT - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 100 \$ à l'ordre de la Fondation du Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais à l'attention de madame Martine Morissette, 350, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 7T9, à titre de subvention pour sa campagne de financement pour l'emploi et la jeunesse.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	150 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer – Aménagement - Subventions

02-79937-972	200 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond – Aménagement - Subventions
02-79939-972	250 \$	Cédric Tessier - De Limbour – Aménagement - Subventions
02-79940-972	250 \$	Denis Tassé - De Touraine – Aménagement - Subventions
02-79941-972	250 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement - Subventions
02-79942-972	250 \$	Gilles Carpentier – Du Carrefour-de-l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79943-972	250 \$	Daniel Champagne - Du Versant – Aménagement - Subventions
02-79945-972	250 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp – Aménagement - Subventions
02-79946-972	250 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1197 **ACHAT DE 10 BILLETS - CONFÉRENCE 104.7 AVEC LE MINISTRE MARTIN COITEUX LE 24 OCTOBRE 2014 - 459,90 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 459,90 \$ à l'ordre de la Chambre de commerce de Gatineau, 100-45, rue de Villebois, Gatineau, Québec, J8T 8J7, pour l'achat de 10 billets pour la Conférence 104.7 avec le ministre Martin Coiteux, le 24 octobre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11200-312	124,45 \$	Cabinet du maire - Frais de représentation
02-11482-417	41,48 \$	Mike Duggan – De Lucerne – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11496-417	41,48 \$	Jean Lessard – De la Rivière-Blanche – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11494-417	41,48 \$	Sylvie Goneau – De Bellevue – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11492-417	41,48 \$	Gilles Carpentier – Du Carrefour-de-l'Hôpital – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11488-417	41,48 \$	Denise Laferrière – De Hull-Wright – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11487-417	41,48 \$	Louise Boudrias – Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond – Recherche et soutien – Frais de recherche
02-11484-417	41,48 \$	Maxime Tremblay – Du Plateau – Recherche et soutien – Frais de recherche
04-13593	25,09 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
04-13493	20,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1198

SUBVENTION DE 600 \$ - CENTRE ALIMENTAIRE D'AYLMER - ACTIVITÉS 2014 DES PARTENAIRES DU SECTEUR AYLMEER - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre du Centre alimentaire Aylmer, 70-B, chemin Eardley, Gatineau, Québec, J9H 4K2, à titre de subvention pour les activités 2014 des Partenaires du secteur Aylmer.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	200 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer – Aménagement - Subventions
02-79932-972	200 \$	Mike Duggan – De Lucerne – Aménagement - Subventions
02-79933-972	200 \$	Richard M.Bégin – De Deschênes – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1199

SOUMISSION 2014 SP 191 - FOURNITURE DE DEUX CAMIONS À SIX ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la fourniture de deux camions à six roues avec équipements, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 2 septembre 2014, ces dernières ayant déposé les plus basses soumissions reçues et conformes, à savoir :

Section 1 – Fourniture d'un camion à six roues avec sableur

À la firme Donnacona Chrysler, 160, rue Commerciale, Donnacona, Québec, G3M 1W1, pour la fourniture d'un camion à six roues avec sableur au montant total de 92 060,48 \$ incluant l'option 1 chasse-neige avant et équipements nécessaires et les taxes.

Section 2 – Fourniture d'un camion à six roues avec équipements de déneigement

À la firme Mont-Bleu Ford, 375, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8P 3W1, pour la fourniture d'un camion à six roues avec équipements de déneigement pour un montant total de 88 773,35 \$ incluant l'option 3 manuel d'atelier du camion porteur et les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

Poste	Montant (incluant les taxes)	Description
FUTUR FDI	83 314,46 \$	Assureur - Fonds d'autoassurance
06-30702-001	8 746,02 \$	Fonds des règlements d'emprunt - Achat de véhicules et d'équipements 4 camions (6 roues et 10 roues)
06-30702-001	15 631,44 \$	Fonds des règlements d'emprunt - Achat de véhicules et d'équipements 4 camions (6 roues et 10 roues)
06-30743-003	73 141,91 \$	Fonds des règlements d'emprunt - Achat de véhicules et d'équipements 3 camions, 1 fourgon

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1200

DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 44-2003 CONCERNANT LE BRUIT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU AFIN D'AUTORISER LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS À FAIRE EXÉCUTER DES TRAVAUX HORS DES HEURES PERMISES À LEUR STATION RAPIBUS SUR LE BOULEVARD DE LA GAPPE - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de l'Outaouais doit réaliser des travaux de modification des quais d'embarquement à la station Rapibus du boulevard de la Gappe;

CONSIDÉRANT QUE les travaux se produisent tous hors chaussée;

CONSIDÉRANT QUE les travaux débuteront à la mi-octobre pour se terminer vers la fin novembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE certains travaux se feront de nuit (de 21 h à 7 h) afin de minimiser le plus possible l'impact sur les usagers du transport en commun;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de nuit débuteront le 29 octobre 2014 et seront d'une durée d'environ quatre semaines;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi, entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif si un immeuble servant d'hébergement se situe à moins de 150 m des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront réalisés hors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser la Société de transports de l'Outaouais à réaliser des travaux de modification des quais d'embarquement à la station Rapibus du boulevard de la Gappe pendant environ quatre semaines à partir du 29 octobre 2014 de 21 h à 7 h.

Ce comité demande à la STO d'aviser le Service des infrastructures de l'horaire exact des travaux, et ce, au moins cinq jours ouvrables avant la réalisation de ceux-ci.

Adoptée

CE-2014-1201

SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION RÉGIONALE DES WEST QUEBECERS - BANQUET ANNUEL - 24 OCTOBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Association régionale des West Quebecers, 13, rue Principale, Gatineau, Québec, J9H 3L4, à titre de subvention pour le banquet annuel qui aura lieu le 24 octobre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	100 \$	Richard M. Bégin – De Deschênes – Aménagement - Subventions
02-79932-972	300 \$	Mike Duggan – De Lucerne – Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay – Du Plateau – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1202 **SUBVENTION DE 500 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GATINEAU - CLUB DES PIONNIERS - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'Office municipal d'habitation de Gatineau, à l'attention de monsieur Jean-Raymond Jutras président, 175, boulevard du Mont-Bleu, Gatineau, Québec, J8Z 1K8, à titre de subvention pour les activités 2014 du Club les Pionniers.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	500 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1203 **SUBVENTION DE 1 200 \$ - CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE - LEVÉE DE FONDS ANNUELLE 2014 LES TOURTIÈRES DU CAF - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 200 \$ à l'ordre du Centre d'animation familiale, 1312, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8T 2M7, à titre de subvention pour la levée de fonds annuelle 2014 « Les Tourtières du CAF ».

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	1 200 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1204 **SUBVENTION DE 100 \$ - ASSOCIATION HOCKEY GATINEAU INC. - ACTIVITÉS DE LA SAISON 2014-2015 DU CLUB DE HOCKEY LES CHEVALIERS DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'Association Hockey Gatineau inc., 231, rue Magnus Est, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités de la saison 2014-2015 du club de hockey midjet B les Chevaliers de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1205

SUBVENTION DE 300 \$ - AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7 - DÉLÉGATION DE LA FRANCE - 14 ET 15 OCTOBRE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE–SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'Agence de bassin versant des 7, à l'attention de monsieur Giorgio Vecco, directeur général, 733, boulevard Saint-Joseph, bureau 430, Gatineau, Québec, J8Y 4B6, à titre de subvention pour divers événements dans le cadre de la visite d'une délégation de la France les 14 et 15 octobre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	300 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1206

PROLONGATION DE L'AFFECTION TEMPORAIRE DE MADAME CHANTAL NADON À TITRE DE COMMIS ADMINISTRATIF À LA SECTION DE L'AMÉLIORATION CONTINUE ET DE LA PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE - DIVISION DES SERVICES TECHNIQUES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-2013 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de commis administratif à la Section de l'amélioration continue et de la planification opérationnelle à la Division des services techniques au Service des travaux publics pour la période du 16 mars au 10 octobre 2014;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Chantal Nadon à titre de commis administratif à la Section de l'amélioration continue et de la planification opérationnelle de la Division des services techniques du Service des travaux publics pour la période du 1^{er} octobre au 10 octobre 2014.

Le salaire de madame Chantal Nadon sera celui de la classe 4, échelon 7 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-30111-132 – Administration Réalignement stratégique - Temporaires – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1207

ENGAGEMENT ET PERMANENCE DE MADAME AURÉLIE SOCQUET-JUGLARD AU POSTE DE CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES - ADMINISTRATION ET RÉCLAMATION - SECTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de conseiller en ressources humaines, Administration et réclamation (poste numéro SRH-CAD-013 au plan d'effectifs des cadres) à la Section de la santé et de la sécurité du Service des ressources humaines, selon les normes et pratiques en vigueur:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement et la permanence de madame Aurélie Socquet-Juglard au poste de conseiller en ressources humaines, Administration et réclamation (poste numéro SRH-CAD-013 au plan d'effectifs des cadres) à la section santé et sécurité au Service des ressources humaines, sous la gouverne du chef de section.

Le salaire de madame Aurélie Socquet-Juglard sera celui de la classe 3, échelon 2 de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Puisque madame Aurélie Socquet-Juglard occupe le poste de conseiller en ressources humaines, Administration et réclamation depuis plus d'un an, la permanence à ce poste lui sera accordée dès l'adoption de cette résolution.

Madame Aurélie Socquet-Juglard est assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article I. Elle bénéficiera de trois semaines de vacances.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-16100-115 – Service des ressources humaines – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1208

PROLONGATION DE L'AFFECTION TEMPORAIRE DE MADAME NICOLE ST-MARTIN À TITRE DE SECRÉTAIRE DE DIRECTION - BUREAU DE L'OMBUDSMAN

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-2013 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de secrétaire de direction au Bureau de l'ombudsman pour une période prévue du 6 août au 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Nicole St-Martin à titre de secrétaire de direction au Bureau de l'ombudsman pour la période du 6 août au 31 décembre 2014.

Le salaire de madame Nicole St-Martin sera celui de la classe 7, échelon 7 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13710-132 – Bureau de l'ombudsman – Temporaires – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1209 **PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME STÉPHANIE LEPAGE-DURAND À TITRE DE COMMIS ADMINISTRATIF - DIVISION DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-2013 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de commis administratif à la Division des installations sportives et récréatives du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour une période prévue du 4 mai 2014 au 1^{er} mai 2015;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Stéphanie Lepage-Durand à titre de commis administratif à la Division des installations sportives et récréatives du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour une période prévue du 29 septembre 2014 au 1^{er} mai 2015.

Le salaire de madame Stéphanie Lepage-Durand sera celui de la classe 4, échelon 3 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71360-132 – Parc du Lac-Bauchamp et Lac Leamy – Temporaires – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1015D2 **DÉPÔT DE DOCUMENT**

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires – Période du 31 juillet au 27 août 2014

CE-2014-1210 **ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME ANNE-MARIE MARTINEZ À TITRE DE COORDONNATEUR, DOTATION ET RECRUTEMENT - SECTION DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de coordonnateur, Dotation et recrutement (poste SRH-CAD-024 au plan d'effectifs des cadres) à la Section du développement organisationnel du Service des ressources humaines, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de madame Anne-Marie Martinez au poste de coordonnateur, Dotation et recrutement (poste numéro SRH-CAD-024 au plan d'effectifs des cadres) à la Section du développement organisationnel du Service des ressources humaines, sous la gouverne du chef de section.

Le salaire de madame Anne-Marie Martinez est établi à la classe 4, échelon 7 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Anne-Marie Martinez sera assujettie à une période d'essai de douze mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Anne-Marie Martinez est assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau à l'exception de l'article I. Elle bénéficiera de quatre semaines de vacances.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-16100-115 – Service des ressources humaines – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1211

ENTÉRINER ET APPROUVER LE DÉPASSEMENT DES COÛTS DES SERVICES JURIDIQUES PRÉVUS AU DOSSIER DEO-13-AI-098

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement numéro 726-2013 concernant la délégation de pouvoir, il est nécessaire de faire autoriser par ce comité les dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense prévue pour les services juridiques concernant une cause en déontologie policière (numéro 2013-AI-098) sera au-delà de la limite de la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service de police à effectuer les dépenses requises relatives à ce dossier, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-21100-412 – Administration – Police – Services juridiques.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1212

ENTÉRINER ET APPROUVER LE DÉPASSEMENT DES COÛTS DES SERVICES JURIDIQUES PRÉVUS AU DOSSIER DEO-13-AO-227

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement numéro 726-2013 concernant la délégation de pouvoir, il est nécessaire de faire autoriser par ce comité les dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense prévue pour les services juridiques concernant une cause en déontologie policière (numéro 2013-AI-227) sera au-delà de la limite de la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service de police à effectuer les dépenses requises relatives à ce dossier, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-21100-412 – Administration – Police – Services juridiques.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1213

PARTICIPATION DE MADAME MYRIAM NADEAU, PRÉSIDENTE DU COMITÉ PERMANENT DE L'HABITATION - COLLOQUE 2014 DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION - «PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE», LES 23 ET 24 OCTOBRE 2014 QUI AURA LIEU À L'HÔTEL MARRIOTT DE MONTRÉAL - 740 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère et présidente de la Commission permanente d'habitation, Myriam Nadeau, à participer à la 5^e édition du Colloque 2014 du Réseau Québécois des OSBL d'habitation « Parce que l'avenir nous habite » qui aura lieu les 23 et 24 octobre 2014 à Montréal.

De plus, le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation des pièces justificatives, pour une dépense maximale de 740 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-61330-311-00384	740 \$	Commissions et comités - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 16 octobre 2014.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif